



HAL
open science

Buchanan et Cicéron chez Montaigne : deux sentences inédites de sa "librairie"

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. Buchanan et Cicéron chez Montaigne : deux sentences inédites de sa "librairie". *Montaigne studies : an interdisciplinary forum*, 2014, Montaigne écrivain, XXVI, pp.171-175. halshs-01015809

HAL Id: halshs-01015809

<https://shs.hal.science/halshs-01015809>

Submitted on 31 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Buchanan et Cicéron chez Montaigne : deux sentences inédites de sa « librairie »

Pour Philip Ford¹

Revisitant après bien des années le plafond de la « librairie » de Montaigne en vue d'une édition numérique des sentences peintes², je viens, grâce à une meilleure résolution des images et à l'actualisation des données mises en ligne sur internet, d'en découvrir deux nouvelles. Ce qui porte désormais à 68 le total des sentences identifiées, auxquelles il convient d'ajouter six autres sentences que quelques vestiges de lettres, voire de mots courts, et surtout un effet de fluorescence sous éclairage UV permettent de localiser avec certitude à défaut de pouvoir encore les restituer.

Sentence 7/s — Dans la couche supérieure de la septième solive « palimpseste » (première travée) plusieurs mots, certes, pouvaient être devinés, dont certaines lettres avaient été repeintes par le restaurateur (ci-dessous en gras), mais ils ne laissaient pas d'être énigmatiques : SI TE FATA **FERVNT** ... FERERE FER^TENTES [sic] FATA **FERVNT** RAPIVN SIN **MINVS** ILLA FERAS. On comprenait certes qu'il s'agissait d'un jeu assez subtil sur les différents sens du verbe « ferre » et d'une invitation à « supporter les destins », mais il restait encore à établir le texte et à trouver la source utilisée par Montaigne et son peintre. C'est chose faite, grâce à la consultation d'une note érudite de Nathalie Catellani-Dufrêne sur le site *Etudes Epistèmè*, 23 (mise en ligne en 2013). Quelques échanges avec cette spécialiste de la poésie néo-latine ont permis depuis de préciser les choses.

Voici donc le texte de la sentence intégrale³ :

SI TE FATA **FERVNT** FER FATA FERERE FERENTES
FATA **FERVNT** RAPIVNT SIN **MINVS** ILLA FERAS.

Ce que je traduirai ainsi, en jouant sur la répétition du verbe « ferre » et sur sa polysémie relative : « Si les destins te portent, supporte les destins, et laisse-toi porter. Ceux qui les supportent, les destins les portent, mais si tu ne les supportes pas, ils t'emportent ».

La source ? Une version latine de deux vers d'une épigramme grecque de Palladas (*Anthologie palatine*, X, 73) qu'on peut ainsi translittérer : « Ei to phéron se phérei, phéré kai phérou. Ei d'aganakteis kai sauton lupeis, kai to phéron se phérei ». Le latin rend à merveille le jeu des allitérations, par exemple en traduisant le participe grec substantivé « to phéron »

¹ Qui aurait en effet mieux apprécié ce qui va suivre que le Professeur Philip Ford, auteur d'un nombre impressionnant de livres, articles et notices sur George Buchanan, qu'il connaissait mieux que personne ? Ayant reçu de ma part une photographie de la page de titre d'un Du Bellay falsifié par Vrain-Lucas, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France, et une autre d'un autre Du Bellay falsifié de même, qui se trouvait naguère dans la collection de Gilbert de Botton et qui est aujourd'hui à la Bibliothèque universitaire de Cambridge, voici ce qu'il m'écrivait, le 13 janvier 2013, en son nom et en celui de Mr Ed Potten, conservateur : « Un grand merci de votre message ainsi que des images que vous nous avez envoyées des ex-libris des deux exemplaires de Du Bellay. La ressemblance entre les deux est sans aucun doute très évidente. Ainsi, le mystère est dévoilé. C'est dommage, mais il vaut mieux savoir la vérité ! » Tels auront été pour moi ses derniers mots : « il vaut mieux savoir la vérité. » Puisse cette indiscrétion concourir à l'hommage posthume qui lui est dû.

² Dans le cadre du projet ANR « MONLOE » (Montaigne à l'œuvre) porté par Marie-Luce Demonet, directrice des Bibliothèques Virtuelles Humanistes (Centre d'études supérieures de la Renaissance, Université François Rabelais, Tours : www.bvh.univ-tours.fr/). Les deux sentences ici publiées s'ajoutent à celles que j'ai déjà publiées ailleurs, en particulier dans *Essais sur poutres. Peintures et inscriptions chez Montaigne*, Préface de Michael Screech, Paris, Klincksieck, 2000 (nouvelle édition 2003) et à la fin de la nouvelle « Pléiade » des *Essais*, éd. J. Balsamo, M. Magnien et C. Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, 2007. Le numéro donné ci-dessous aux deux sentences examinées les inscrit à leur place dans ces deux catalogues, avec les mentions /s pour couche supérieure et /i pour couche inférieure.

³ Seule différence avec la citation de N. Catellani-Dufrêne : SIN MINVS (à peine perceptible toutefois) au lieu de SI MINVS.

par le neutre pluriel « fata » (la destinée / les destins)⁴. Cette leçon de fatalisme ou de stoïcisme (il est difficile d'en décider ici) est assez proche de celle qu'on tire d'une inscription voisine, prise d'Horace, qui conseille de ne pas regimber devant l'inéluctable, car la patience seule allège le fardeau des épreuves qu'on ne peut éviter.

L'auteur de cette traduction ? George Buchanan (ou Bucanan, ou Buquanan), cet ancien maître de Montaigne au collège de Guyenne, poète, historien et dramaturge dont le gentilhomme périgourdin possédera plus tard au moins deux ouvrages dans sa bibliothèque⁵, et peut-être aussi l'une ou l'autre de ses quatre tragédies traduites ou imitées du grec, toutes publiées de son vivant (1506-1582). A quoi telle note du Térence de 1538 rédigée par Montaigne à l'âge de vingt ans⁶ invite à ajouter le *De emendata structura latini sermonis* de Thomas Linacre (ou Linacer), dont le jeune homme avait peut-être déjà pratiqué au collège les *Rudimenta grammaticæ* dans la traduction de Buchanan⁷.

Le livre I des *Essais* résonne plusieurs fois du nom de « George Bucanan, ce grand poète Escossois », toujours inséré dans un propos sur l'éducation ou l'évocation d'un souvenir de collègue : « Bucanan, que je vis depuis à la suite de feu Monsieur le Mareschal de Brissac, me dit, qu'il estoit apres à escrire de l'institution des enfans : et qu'il prenoit l'exemplaire de la mienne : car il avoit lors en charge ce Conte de Brissac, que nous avons veu depuis si valeureux et si brave. » Et encore : « j'ay soustenu les premiers personnages, és tragedies latines de Bucanan, de Guerente, et de Muret, qui se representent en nostre college de Guienne avec dignité. »⁸

Les précisions apportées par N. Catellani-Dufrêne (je l'en remercie vivement) permettent d'orienter la recherche vers un manuscrit plutôt que vers l'une des éditions posthumes des *Epigrammes* de Buchanan dont elle prépare l'édition critique. Reproduit à l'identique sur la solive, le texte exact de cette pièce 62 (la pièce 61 propose une traduction différente) ne se trouve en effet qu'avec variante dans les éditions de 1584, 1615 et 1725. Il est en revanche conforme en tous points au texte d'un manuscrit latin de la Bibliothèque nationale de France (ms.lat. 8140, fol 70-100r).

On peut penser qu'au moment de l'installation de la seconde couche d'inscriptions au plafond de sa « librairie », donc avant 1580, Montaigne disposait depuis assez longtemps d'une ou plusieurs copies, autographes ou non, d'épigrammes ou autres poèmes de Buchanan en circulation, comme ce fut le cas pour le *Discours de la Servitude volontaire* de La Boétie, la *Theologia naturalis* de Sebond et les notes d'un cours professé en 1561 à Paris par le juriste François Baudouin⁹. On pourrait même imaginer un don de l'auteur-traducteur à la famille de Montaigne, comme le suggère tel poème latin dédié par leur professeur à Michel, mais aussi à Thomas et Pierre Eyquem de Montaigne, lors d'un possible séjour chez Montaigne le père, alors maire de Bordeaux : Michel ne fut pas le seul à profiter des leçons de l'Écossais, comme l'a bien souligné naguère Michel Simonin, éditeur de cette lettre¹⁰.

⁴ Voir sur internet (*loc. cit.*) le commentaire de N. Catellani-Dufrêne à ce sujet.

⁵ *Rerum Scoticarum Historia*, Edimbourg, 1582. Ce livre signé par Montaigne au bas de la page de titre est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale d'Écosse. On y trouve quelques annotations marginales de la main d'un contemporain prompt à la censure, comme le montre aussi en page de titre son avertissement « heretico maledicto » placé après le nom rayé de l'auteur. Signé lui aussi par Montaigne, l'autre livre aurait pu recevoir le même blâme, puisqu'il s'agit des *Poemata* de Bèze et de Buchanan réunis par Henri Estienne en 1569. Avoir évoqué Théodore de Bèze, le successeur de Calvin, sera justement l'un des griefs un moment retenus contre les *Essais* par les censeurs du Sacré Palais à Rome.

⁶ Voir A. Legros, *Montaigne manuscrit*, Paris, Editions Classiques Garnier, 2010, p. 192-193.

⁷ Deux livres publiés à Paris par Robert Estienne, en 1533 (*Rudimenta*) et en 1550 (*De structura*).

⁸ Montaigne, *Les Essais, op. cit.*, I, 25, p.180-181, 184.

⁹ Voir Ingrid de Smet et Alain Legros, « Un manuscrit de François Baudouin dans la 'librairie' de Montaigne », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Tome LXXV, 2013, n° 1, p. 105-111.

¹⁰ M. Simonin, « Montaigne et ses frères : un poème inédit de George Buchanan conservé par Henri de Mesmes », *L'Encre et la Lumière*, Genève, Droz, 2004, p. 489-508.

Sentence 37/i — Beaucoup plus effacée, cette inscription ne laisse guère paraître, en dehors de quelques lettres intérieures, que le début du premier mot et la fin du dernier, mais c'est suffisant pour reconnaître dans cette sentence un vers cité par Montaigne dans les *Essais*. Parlant des suppliciés, l'auteur déclare, en jouant sur la portée philosophique des infinitifs substantivés, calquée du latin, lui-même inspiré du grec : « Nul ne se peut dire estre resolu à la mort, qui craint à la marchander, qui ne peut la soustenir les yeux ouverts. Ceux qu'on voit aux supplices courir à leur fin, et haster l'exécution, et la presser, ils ne le font pas de résolution, ils se veulent oster le temps de la considerer : l'estre morts ne les fasche pas, mais ouy bien le mourir.

Emori nolo, sed me esse mortuum, nihili æstimo.

C'est un degré de fermeté, auquel j'ay expérimenté que je pourrais arriver, comme ceux qui se jettent dans les dangers, ainsi que dans la mer, à yeux clos. »¹¹ La sentence latine est centrée dans la page, pour bien montrer qu'il s'agit d'un vers.

Tel est le texte qu'on parvient à restituer dans la couche inférieure de la 37^e solive (troisième travée), grâce à une image numérique de résolution telle qu'elle permette un agrandissement vraiment exploitable après mise en contraste, de façon à ce que l'œil exercé puisse au moins lire le premier et le dernier mot de la sentence, ainsi que quelques lettres intérieures à l'endroit attendu :

EMORI NOLO SED ME ESSE MORTVVM NIHILI ÆSTIMO,

autrement dit : « Mourir, je ne veux pas, mais être mort, pour moi ce n'est rien ».

La source a déjà été révélée par Pierre Villey : un vers du poète comique et philosophe pythagoricien Epicharme de Cos (c. 540-450), traduit du grec en latin par Cicéron lui-même dans les *Tusculanes* (I, 8), livre dont on sait que Montaigne a fait grand usage, en particulier dans ses réflexions sur la mort : « *Cicéron* : Vous entrez, à ce qu'il me paraît, dans la pensée d'Epicharme, qui était, comme la plupart des Siciliens, homme de beaucoup d'esprit. *L'auditeur* : Que dit-il ? Je n'en sais rien. *Cicéron* : Je vous le rendrai, si je puis, en latin ; car vous savez que ma coutume n'est pas de mettre du grec dans mon latin, non plus que du latin dans mon grec. *L'auditeur* : Vous avez raison, mais cette pensée d'Epicharme, dites-la moi. *Cicéron* : *Emori nolo, sed me esse mortuum nihil aestimo.* *L'auditeur* : Je me remets à présent le vers grec. Mais après m'avoir fait avouer que les morts ne sont pas misérables, prouvez-moi, s'il vous est possible, que la nécessité de mourir ne soit pas un mal. *Cicéron* : Très aisément, et j'ai encore de plus grands projets. *L'auditeur* : Très aisément, dites-vous ? *Cicéron* : Oui, parce que la mort n'étant suivie d'aucun mal, la mort elle-même n'en est pas un : car vous convenez que dans le moment précis, qui lui succède immédiatement, il n'y a plus rien à craindre : et par conséquent mourir n'est autre chose que parvenir au terme, où, de votre aveu, finissent tous nos maux. »¹²

Quant au vers grec ainsi traduit, on trouve chez Sextus Empiricus une sentence assez proche du vers latin de Cicéron, quoique de sens différent : « Apothanein è téthnanai, ou moi diaphérei », « Mourir ou être mort, cela m'est égal ».

Deux textes grecs traduits en latin, par conséquent. Si l'une des deux sentences inédites de la « librairie » ainsi retrouvées a toute sa place dans cette anthologie de textes anciens que constitue le texte peint du plafond de Montaigne, l'autre a pour nous l'intérêt de joindre le nom de Buchanan à celui de Michel de l'Hospital, son contemporain, qui ainsi se sentira moins seul...

Exactement comme dans les *Essais*, au palmarès des bons poètes : « Il me semble

¹¹ Montaigne, *Les Essais*, op. cit., II, 13, p. 646.

¹² Source : <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Ciceron/tusc1.htm>.

aussi de la Poésie qu'elle a eu sa vogue en nostre siècle. Nous avons abondance de bons artisans de ce mestier-la, Aurat, Beze, Buchanan, l'Hospital, Mont-doré, Turnebus.»¹³ L'inscription sur bois des vers de Buchanan et de L'Hospital donne ainsi à leur voisinage de papier un surcroît de matérialité, comme une confirmation en relief de l'intérêt que Montaigne a continué à leur porter, cependant que Cicéron s'effaçait sous cette parole de l'Ecclésiaste : « Dieu a fait l'homme semblable à l'ombre. Qui peut en juger une fois le soleil couché ? ».

Alain Legros
CESR, Tours

¹³ Montaigne, *Les Essais*, *op. cit.*, II, 17, p. 700.